

## LE VICE-PRESIDENT

Le vice-président parla alors ainsi :

Il y a peu de chose dans le rapport général placé devant vous qui demande un commentaire spécial. Les dépôts ne portant pas intérêt se sont temporairement accrus depuis l'an dernier, de \$5,200,000. Les dépôts portant intérêt ont diminué de \$9,000,000, en partie par suite de retrait de fonds pour construction de chemins de fer et en partie du fait que nos déposants ont fait des placements plus permanents sur titres, aux bas prix actuels tentants. Il y a eu toutefois un accroissement satisfaisant en général dans nos affaires de dépôts régulières dans le Dominion entier. Afin de faire face aux retraits spéciaux et de pourvoir à l'augmentation de nos prêts courants au Canada, nous avons réduit nos prêts à demande dans d'autres pays, de \$6,400,000. Nos profits ont été satisfaisants, accusant \$1,980,000 contre \$1,797,000 l'an dernier. Le compte des immeubles de la Banque reste au montant nominal de \$600,000. Il sera fait chaque année certaines dépenses à ce compte, et je ne vois pas quel bien pourrait résulter en accroissant le chiffre auquel il se tient. Dans le premier moment de cette année, en raison de l'approche d'une dépression des marchés monétaires du monde, nous avons légèrement avancé nos taux d'escompte, non pas tant dans le désir d'augmenter nos profits que de donner une indication pratique à nos clients de ce que nous attendions de la tendance des affaires financières, et de faire impression sur eux afin que, dans la conduite de leurs affaires, ils aient ce fait présent à l'esprit et règlent leur conduite en conséquence.

La dépression est en grande partie le résultat de la prospérité générale et comme conséquence naturelle, le monde a dépensé davantage et moins épargné. Cet état des affaires se guérira de lui-même par récession. Quand il arrivera soudain, comme il le fait d'habitude, il amène de nombreuses difficultés; mais nous arriverons éventuellement à une situation bien meilleure et plus saine, quoiqu'en même temps, la marche puisse être quelque peu déplaisante.—Encore au Canada où, pendant quelques années, nous avons été exceptionnellement prospères, nous pouvons soutenir un arrêt temporaire, sans conséquences sérieuses et je ne prévois pas de réaction sur une échelle qui ne ressemble en rien à ce que nous avons expérimenté dans des époques similaires.

Par suite du retard des récoltes au Nord-Ouest, de la prochaine fermeture de la navigation sur les lacs et du fait qu'une considérable portion du blé est de faible qualité, on a exprimé dans certains quartiers la crainte que des fonds en quantité suffisante ne viendraient pas pour satisfaire la pression anormale, pour met-

tre promptement en mouvement la récolte. Pour y faire face, le gouvernement a demandé aux banques de coopérer avec elles pour aider l'exportation du blé aussi rapidement que possible. Cette action concertée a eu l'effet désiré; la récolte est maintenant expédiée d'une façon normale et il y a des acheteurs pour toutes les qualités de blé sur le marché. Il y a dans la situation des affaires du Nord-Ouest un facteur qui ne doit pas être perdu de vue: c'est que la grande quantité de blé de pauvre qualité dans la récolte de cette année fait courir aux exportateurs beaucoup plus de risques à la manipuler et a fait qu'il est nécessaire pour les banques d'être plus prudentes en accordant les crédits voulus.

Je désire faire brièvement allusion à quelques critiques qui ont été récemment faites dans "La Presse" au sujet de la pratique qu'ont les banques canadiennes de tenir une partie de leur réserve dans d'autres pays. Le total des prêts à demande et courants par les banques ailleurs qu'au Canada approche par moment de \$100,000,000 et a été cité comme une preuve que ces institutions ne servent pas les besoins des emprunteurs canadiens aussi librement qu'elles le pourraient si tout cet argent était prêté dans ce pays. En premier lieu, laissez-moi faire remarquer qu'il y a un an, quand ces prêts au dehors, en Angleterre, aux Etats-Unis et dans d'autres pays, s'élevaient à \$96,000,000, les banques avaient des dépôts dans leurs succursales à l'étranger, de \$55,000,000, de sorte que le montant net réel des prêts à l'étranger était seulement d'environ \$41,000,000. Chaque dollar de cet argent est prêté à demande ou à court terme et avec les plus amples garanties. Ces prêts constituent une part des réserves des banques canadiennes. Si demain nous devions appeler la totalité de nos prêts de ce genre qui sont en tous temps réalisables, le public commercial du Canada ne tirerait absolument aucun profit de cette action, ces prêts étant une portion de nos réserves. Le choix qu'ont les banques est, ou de retenir l'argent improductif dans leurs coffres ou de le prêter à demande, à intérêt, dans les centres financiers de l'étranger. Nous adoptons la dernière alternative, parce qu'elle est de l'intérêt, non seulement des actionnaires, mais de la communauté commerciale du Canada.

Laissez-moi illustrer ces faits par un cas concret. Il y a un an, les banques avaient \$96,000,000 prêtés au dehors; aujourd'hui, ces prêts se montent à \$73,200,000, soit une réduction de \$23,000,000. Dans la même période, les prêts courants au Canada ont été augmentés de \$48,000,000 et les réserves de caisse se sont accrues de plus de \$5,000,000, c'est-à-dire, comme l'occasion s'y prêtait, les banques ont tiré sur leurs réserves au dehors, pour faire face aux exigences do-

mestiques et ont fait face à la situation avec autant de facilité que si les réserves avaient été emmagasinées dans leurs propres coffres. Supposez que ces prêts à demande, seuls garantis promptement réalisables, protégés par d'amples marges aient été dans les mêmes marchés au Canada et qu'il ait fallu l'argent pour des fins commerciales, quelqu'un peut-il supposer que le rappel soudain des prêts n'aurait pas été accompagné des effets les plus funestes? En faisant de tels prêts ici, nous aurions probablement aidé à l'inflation indue des valeurs sur le marché local, suivie d'une chute profonde et de pertes sérieuses lors des retraits soudains. L'emploi par les banques canadiennes d'une partie de leurs réserves en prêts à demande au dehors n'est pas une méthode nouvelle. Elle a prévalu depuis le commencement de notre banque et elle est dans l'intérêt des actionnaires et des déposants de la banque.

Je désire également redresser une autre impression erronée qui semble avoir pris pied dans l'esprit public, c'est qu'en conséquence de la situation financière aux Etats-Unis, nos prêts sont enchaînés et l'argent ne peut faire retour au Canada. Je n'ai aucune hésitation à dire qu'il n'y a jamais eu aucun moment pendant la crise présente pendant lequel nous n'aurions pas pu réaliser tous nos prêts à demande aux Etats-Unis et en transférer la valeur en Angleterre d'où nous aurions pu aisément apporter d'autres fonds si nous avions considéré la chose utile. Mais, comme nous savons combien liquides et disponibles ils sont, nous continuons à retenir tout ce qui n'est pas nécessaire ici tant comme partie de nos réserves que comme aide utile à nos échanges internationaux.

## REMARQUES DU PRESIDENT

Le président, en proposant l'adoption du rapport des directeurs, a dit :

Notre revue serait imparfaite si nous ne parlions pas de la dépression financière surprenante qui a eu lieu dans la République voisine. Elle s'est d'abord manifestée dans la baisse de la valeur des actions et titres de toutes sortes et cette baisse, avant longtemps, a pris des proportions sans précédent quand la provision de crédits pour la spéculation a fait défaut. La méfiance a atteint les banques, les Compagnies de trusts et a été suivie par la thésaurisation de l'argent et finalement par un sérieux effet sur les valeurs actions et les entreprises commerciales ordinaires. Comme résultat de la réduction de crédits, il s'en est suivi la suspension et la faillite de plusieurs institutions financières.

Suivant, comme cette dépression a fait, une période de prospérité et d'inflation sans exemple pendant laquelle le crédit était abondant, le capital a été librement, avec, en conséquence,